



Wallonie

Ville de Charleroi.

N/REF : CPURB/2025/0696.

**Avis d'enquête publique (annexe 26).**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le Collège communal est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Monsieur Ekrem ULUC a introduit une demande ayant trait à un bien sis Quai du Bassin, 19 à 6030 Marchienne-au-Pont et cadastré 16 A 224T3.

Le projet consiste en : Aménagement de la maison unifamiliale en cinq chambres ; l'enquête publique présente les caractéristiques suivantes :

- Elle est organisée pour le(s) motif(s) suivant(s) :  
Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional.
- Elle est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial

L'enquête publique se déroule du **26/09/2025 (date début affichage) au 14/10/2025 (date fin)**.

Le dossier peut être consulté, pendant la période d'enquête, les jours ouvrables, uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : [permisurbanisme@Charleroi.be](mailto:permisurbanisme@Charleroi.be) ou par téléphone (071/86.38.00), à la maison communale annexe - Place Jules Destrée 1 à 6060 Gilly - rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Sabine BOIVIN, téléphone : 071/86.38.00, mail : [permisurbanisme@Charleroi.be](mailto:permisurbanisme@Charleroi.be), dont le bureau se trouve à l'adresse mentionnée précédemment.

Les réclamations et observations écrites, qui porteront la mention CPURB/2025/0696, sont à envoyer, datées ainsi que signées et incluant l'adresse de correspondance postale, du 30/09/2025 au 14/10/2025 au Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal de Charleroi, Hôtel de Ville de Charleroi, Service de l'Urbanisme, Place Vauban, 14-15 - 6000 Charleroi.
- Par courrier électronique ( seul le format PDF sera accepté pour les pièces jointes intégrées au courriel) à l'adresse suivante : [permisurbanisme@Charleroi.be](mailto:permisurbanisme@Charleroi.be).
- Remises, sur rendez-vous, à Madame Sabine BOIVIN, maison communale annexe de Gilly, service de l'Urbanisme, rez-de-chaussée.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées du 30/09/2025 au 14/10/2025 sur rendez-vous auprès de Madame Sabine BOIVIN ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 14/10/2025 à 13:00 à la maison communale annexe de Gilly, rez-de-chaussée, service de l'Urbanisme.

En date du 26/09/2025

Le Directeur général,  
Par délégation

(s) Frédéric FRAITURE,  
Inspecteur général



Pour le Bourgmestre,  
Par délégation,  
en vertu de l'art. L.1132-4 du C.D.L.D.

(s) Tanguy LUAMBUA,  
9ème Échevin